

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'IMPORTATION DE VÉHICULES JAPONAIS

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Monsieur le Président, l'échec pitoyable de la politique conservatrice concernant l'industrie automobile canadienne est dramatiquement évident. Cette industrie a été le principal facteur de la reprise économique au Canada, mais au lieu de favoriser l'essor de l'emploi et des exportations dans ce secteur, le gouvernement actuel n'a fait preuve que d'inaction, d'indécision et d'incohérence.

La semaine dernière, la société Honda Motors a annoncé qu'elle allait quadrupler ses importations américaines au Canada, trouvant ainsi un moyen détourné de se soustraire aux limitations canadiennes sur les importations imposées au Japon.

Au cours de la fin de semaine, des articles de journaux révélaient une hausse de 19 p. 100 des importations mensuelles d'automobiles japonaises par rapport à avril 1984. Le ministre persiste à affirmer à la Chambre qu'aucune mesure législative ne s'impose et qu'il prendra des mesures s'il y avait des signes d'une montée des importations. Or ces hausses des importations démontrent que des mesures s'imposent dès maintenant. Il nous faut prescrire immédiatement des quotas aux principales sociétés automobiles japonaises et mettre en vigueur une loi efficace sur le contenu canadien telle que réclamée par le groupe de travail sur l'automobile.

Le gouvernement actuel doit passer à l'action. Il est temps que le ministre cesse de se tordre les mains de désespoir et commence à faire preuve de leadership économique.

* * *

L'AVORTEMENT

ON PREND LA DÉFENSE DES ENFANTS À NAÎTRE

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, l'Allemagne nazie avait adopté une loi autorisant l'extermination de tous ceux qu'elle tenait pour des membres inutiles à la société. Nous assistons à l'émergence d'une situation analogue, car nous autorisons nous-mêmes la mise à mort implacable d'une population entière d'êtres humains qui ne sont pas encore nés et que l'on accuse de n'être ni aimés ni désirés.

● (1410)

Nous avons abandonné les principes moraux de nos parents et de nos grands-parents qui condamnaient l'avortement, préférant ne voir dans l'embryon humain qu'une masse de tissus fœtal, de sorte qu'en provoquer l'avortement n'a guère plus d'importance que de se faire extraire une dent. Je crois fermement que la vie débute dès la conception. C'est prouvé qu'on peut détecter des ondes cérébrales au cours de la septième semaine. Dès le 18^e jour, le petit cœur du fœtus fait déjà circuler le sang dans ses propres vaisseaux sanguins. Qui plus est, quand on transplante l'œuf fécondé d'une femme à une autre, il n'y a pas de phénomène de rejet, comme c'est souvent le cas dans le cas d'un rein par exemple. De nombreux bébés nés prématurément survivent, même ceux qui voient le jour après seulement quatre mois et demi de grossesse.

Dans seulement 4 p. 100 des cas, on cherche à se justifier en disant qu'on veut préserver la vie de la mère, qu'on craint la

Article 21 du Règlement

naissance d'un enfant mal conformé, qu'il s'agit du fruit d'un viol ou d'une relation incestueuse; le plus souvent, c'est une simple question de commodité pour la mère ou les parents, et l'argument selon lequel l'enfant n'est pas désiré tombe à faux, car des centaines de couples désirent adopter un bébé.

Personne n'a le droit de tuer un enfant, que ce soit avant ou après sa naissance. Plus tôt nous en reviendrons aux principes moraux de nos parents et de nos grands-parents, plus tôt nous réussirons à préserver la vie de milliers d'êtres humains qui ne sont pas encore nés.

* * *

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

ON DEMANDE LE MAINTIEN DE L'ÉMISSION *THE FRIENDLY GIANT*

M. Barry Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur le Président, en réponse à la question que j'ai posée le 13 février au sujet de la disparition de l'émission *The Friendly Giant*, le président de Radio-Canada m'a écrit la semaine dernière pour me dire qu'un certain nombre des 800 émissions enregistrées seraient présentées en reprise à compter du mois d'avril, pendant au moins un an. Il a ajouté que *Friendly* continuerait à collaborer avec le service d'émissions enfantines de Radio-Canada à titre d'expert-conseil et qu'il serait la vedette, l'année prochaine, d'émissions spéciales d'une demi-heure présentées à l'occasion des fêtes.

Cela ne me satisfait pas. Des centaines de Canadiens de tous âges m'ont écrit pour demander le maintien de cette émission. Voici quelques exemples du contenu de leurs lettres:

Il est plein de chaleur et de gentillesse—ils parlent de livres, de poésie et de musique—mes enfants dansent, rient et écoutent et apprennent beaucoup de choses sur les gens et les animaux.

Kathy Nicholson,
Orangeville, Ontario

Puis:

Il s'agit d'un des rares symboles authentiquement canadiens et, par-dessus le marché, c'est une émission non violente, ce que les enfants n'ont pas souvent l'occasion de voir à la télévision.

53 étudiants, Faculté de droit,
Université McGill

Et encore:

Friendly, *Rusty* et *Jerome* contribuent autant les uns que les autres à la conversation, ce qui donne aux enfants le sens de l'égalité.

Rosalee et Allen Lockyer,
Blandford,
Nouvelle-Écosse

Enfin:

Dire qu'au bout de 26 ans ces émissions ont fait leur temps c'est comme si l'on disait que Shakespeare n'a plus sa place dans nos théâtres sous prétexte qu'on le joue depuis 400 ans.

Rev. Peter Sharpe,
Basilique Saint-Joseph
Edmonton

Je demande à mes collègues de ne pas craindre les grandes sociétés de la Couronne. Je leur demande d'avoir le courage de leurs convictions. Je crois que Radio-Canada essaie de faire disparaître trois grands personnages de la télévision canadienne et j'ai l'intention de tout faire pour l'empêcher.